

Saint Sébastien-d'Aurac

L'Écho Municipal



Alès
Agglomération

Automne 2021

Chers concitoyens,

Cette rentrée est l'occasion pour nos enfants et nos petits-enfants de renouer avec une vie sociale trop longtemps limitée par les aléas de la crise sanitaire, et dont on peut s'inquiéter des conséquences à long terme.

C'est aussi l'occasion, avec l'espoir d'une pression sanitaire amoindrie, de relancer des projets et des dossiers qui nous tiennent à cœur.

En premier lieu, la préservation de notre patrimoine reste essentielle. Je tiens à ce titre à remercier chaleureusement la famille Calvin-Sévenier qui a accepté de céder à la commune l'Eglise dite *la Gleisasse* (photo ci-contre), qui va ainsi venir enrichir le patrimoine historique des agrifoliens.

Notre commune est couverte en grande partie par des espaces naturels. Nous avons pu constater que l'absence de gestion de la forêt, notamment avec des pinèdes autrefois plantées pour l'exploitation minière et aujourd'hui très peu entretenues, peut générer de nombreux dégâts et représenter un danger potentiel non négligeable (chutes, incendies, ...). J'invite donc tous les propriétaires forestiers à assister à la prochaine réunion publique du mercredi 27 octobre afin d'entamer une réflexion sur le besoin de faire évoluer nos paysages en les adaptant à des conditions climatiques de plus en plus fluctuantes. Une subvention de 500 000 € a été votée à l'Agglo pour inciter les propriétaires à la plantation de nouvelles essences mieux adaptées et à la réalisation des travaux forestiers indispensables. N'hésitez pas à venir vous informer sur ces nouveaux dispositifs financiers !

Sur un territoire rural aussi étendu que le nôtre, il est également important de penser à la sécurité de tous. Des formations de secourisme vont être mises en place, pour partie financées par la commune, afin que chacun puisse être en capacité de prodiguer les premiers soins d'urgence.

Notre commune doit se mettre en conformité avec l'évolution des différentes lois sur l'urbanisme. Cela ne se fera pas sans vous ; nous devons tous participer à définir les axes d'évolution que nous souhaitons. Je vous invite donc à participer à la réunion publique Urbanisme du jeudi 21 octobre qui sera une base de réflexion pour une éventuelle modification et mise en conformité du PLU de notre commune.

Pour conclure, notre saison culturelle a débuté avec succès avec la pièce de théâtre de Geoffrey Rouge-Carrassat et son *Conseil de classe* et va se poursuivre avec des artistes de qualité car la Culture ne souffre pas le compromis et aura toujours pleinement sa place dans notre commune.

Les invitations sont lancées, nous comptons sur vous !
Bel automne à tous.

Guy Manificier

Le sentier patrimonial, un projet qui prend forme

Les panneaux du sentier patrimonial, finalisés au printemps, devraient être livrés et installés sur les différents sites d'ici la fin de l'année.

Vous pouvez d'ores et déjà avoir accès aux données, documents et photos qui ont servi à leur réalisation sur le site de la Mairie : *Découvrir et bouger > Histoire et patrimoine > Sentier patrimonial.*

Ces informations sont amenées à évoluer et à être enrichies au fil des nouvelles contributions apportées par les historiens et les géologues qui sont parties prenantes du projet. Rappelons que le projet fédère des membres de l'Aigrefeuille, de l'ADPVA et de la mairie autour d'une volonté commune de valorisation du patrimoine local. Malgré ces avancées significatives, le projet est loin d'être abouti.

De nombreux chantiers restent encore à mener :

- la construction d'une passerelle sur l'Amous qui reliera la calade de La Fabrégue à l'un des trois fours à chaux de la commune, située sur la berge opposée,
- l'amélioration et la sécurisation de l'accès au Castellás, tour seigneuriale du XIIe siècle,
- la reconstitution d'une calade près des cascades de l'Amous,
- la poursuite du débroussaillage et de la mise en valeur des nombreux sites disposés tout au long de ce sentier.

Jusqu'à présent, la municipalité a obtenu des subventions et s'emploie à en obtenir de nouvelles pour finaliser le projet.

Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Four à chaux de Montaigu

De la chaux pour bâtir, cultiver, assainir

Vous voici devant l'un des 3 fours à chaux connus sur la commune. C'est un édifice massif, (L 3,3 x H 3,3 x P 4,2 m), bâti avec des blocs et des tuiles de calcaire grossièrement taillés.

Il a été construit au-dessus du fossé d'écoulement des eaux, adossé à la roche. L'avant présente une salle au plafond voûté et en parti.

Au fond se situe une ouverture rectangulaire (30 x 20 cm) ; le gueulard de déchargement.

A l'intérieur se trouve la chambre de calcination qui débouche au sommet par le gueulard d'entassement (1,75 x 0,80 m). La matière première, le calcaire (calcaires gris-bleu du Jurassique inférieur) provient des alentours. Le combustible était du charbon de bois produit localement ou du charbon extrait des mines voisines d'Alès.

Fonctionnement d'un four à chaux :

La pierre calcaire, brisée en morceaux de la taille du poing, était mêlée à des blocs de combustible (charbon de bois, charbon ou anthracite), puis introduite dans la chambre de combustion par le gueulard d'entassement. Une grille placée au-dessus du foyer retiend cette masse. Par l'ouverture inférieure, le gueulard de déchargement, les ouvriers ou chaudronniers introduisaient du bois pour entretenir le charbon.

La combustion permet d'atteindre une température de **900 à 1000°C**. Au fur et à mesure de la calcination, les pierres de la partie inférieure, transformées en chaux vive, sont retirées par le gueulard inférieur et séparées des résidus de combustible. Du calcaire et du combustible sont régulièrement ajoutés par le haut de la chambre de combustion, assurant ainsi un **fonctionnement en continu**.

La quantité de combustible nécessaire à la calcination varie avec la nature de celui-ci, de 20% (anthracite) à 50% (ignifil).

Les différents états de la chaux :

- la chaux vive (CaO)
- la chaux éteinte (Ca(OH)2)
- la chaux hydraulique (Ca(OH)2 + silice)
- la chaux grasse (Ca(OH)2 + silice + eau)
- la chaux maigre (Ca(OH)2 + silice)

Les principes essentiels de la chaux :

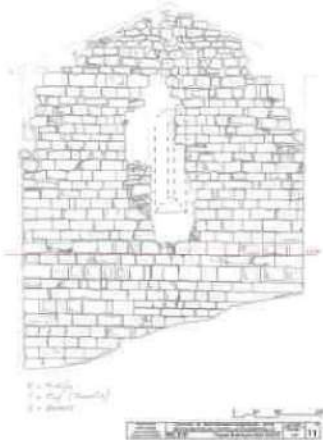
- elle est blanche, légère, adhésive
- elle se combine avec l'eau
- elle est utilisée pour la construction
- elle est utilisée pour la fabrication de ciment

Chaux vive :

- elle est utilisée pour la construction
- elle est utilisée pour la fabrication de ciment
- elle est utilisée pour la fabrication de plâtre
- elle est utilisée pour la fabrication de mortier



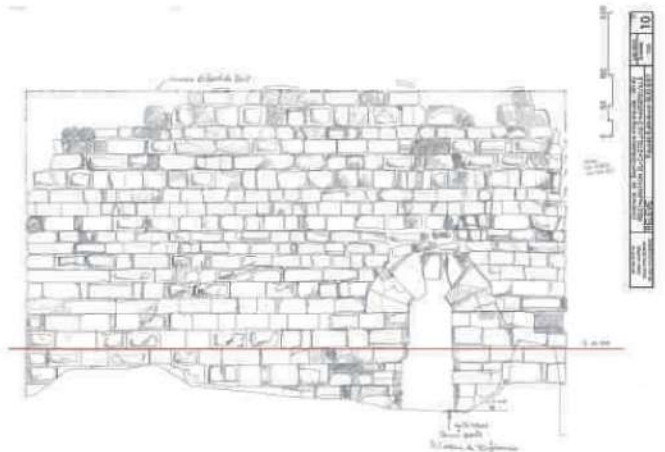
Une autre forme de financement est également possible en collectant des dons par le biais de la Fondation du Patrimoine. Cet organisme, reconnu d'utilité publique, est chargé de recueillir les dons pour le compte de la municipalité. Ces contributions financières seront destinées exclusivement à la restauration du sentier patrimonial de notre commune. Les informations relatives à cette collecte sont visibles sur le site de la Mairie ou sur le site de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/75856.



Le 13 juillet a eu lieu la restitution des premières investigations menées par des chercheurs (historiens et architectes) missionnés par la Mairie. Il s'agit d'une pré-étude architecturale (croquis ci-contre) et historique du Castellás ; elle porte sur l'occupation du sol dans la paroisse de Saint Sébastien au Moyen-Âge, le lignage de la famille des Aigrefeuille et l'évolution architecturale du bâtiment au fil des siècles.

Le rapport final devrait être rendu d'ici la fin de l'année et sera consultable par tous.

Ces relevés ont été réalisés par Michel DUPIN, Vivien VASSAL, Dylan NOUZERAN et Nicolas FAUCHERRE.



Inauguration du "Refuge aux étoiles"



Depuis deux ans, une réflexion s'était engagée entre la municipalité et l'association L'Etoile Cévenole d'Alès sur l'implantation éventuelle d'un site d'observation pérenne, à l'abri de la pollution lumineuse et simple d'accès. C'est sur les hauteurs de Cabriés, à une centaine de mètres de la route de la Vigne, que la plateforme de 600m² a été aménagée.

L'inauguration a eu lieu le 9 juillet en présence du Sous-préfet d'Alès, Jean Rampon, du Vice-Président d'Alès Agglomération Nicolas Perchoc, du Président de l'association L'Etoile Cévenole Julien Pépi et du Maire, Guy Manificier. Une soixantaine de personnes avaient fait le déplacement. Le ruban a été coupé par les enfants de la commune et dès lors, chacun a pu s'approcher des lunettes astronomiques. L'une d'elle, la Sky Watcher, permet un grossissement impressionnant, de 400 fois.

En attendant le coucher du soleil et le début des observations, les invités ont pu se restaurer autour d'un buffet offert par la municipalité.

Cette plateforme est un lieu public, ouvert à tous et accessible à tout moment de la journée. Dans une petite cabane implantée sur le site, une exposition permanente est visible, portant sur les planètes du système solaire et sur la structure de notre univers. Des soirées à thème seront régulièrement organisées dont les dates vous seront communiquées sur le site internet de la mairie.



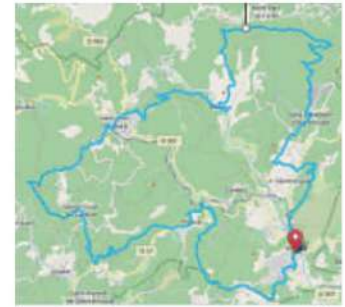
Fête nationale du 14 juillet

L'année dernière, la célébration de La Fête Nationale du 14 juillet avait été ajournée en raison de la crise sanitaire. Cette année, celle-ci a pu de nouveau avoir lieu au Foyer et une centaine d'Agrifoliens ont répondu présent à l'invitation de la municipalité. A l'issue du discours du maire portant sur l'importance de la solidarité et de l'entraide dans notre commune rurale, un apéritif déjeunatoire a été offert à l'assemblée. Des jeux provenant de la Ludothèque de Saint-Jean-du-Gard ont été mis à disposition du jeune public et largement plébiscités par ces derniers.



Grand Trail Cévenol 2021

Dimanche 12 septembre, l'édition 2021 du GTC a, cette année encore, traversé notre commune. L'épreuve reine consistait à parcourir 71 km au départ d'Anduze, avec un dénivelé de 3050 m.



Au 58ème km, le hameau de Carnoulès a une nouvelle fois servi de lieu de ravitaillement pour les coureurs.

La Randonnée Céleste, 3ème édition

Vendredi 13 août, la Randonnée Céleste organisée par l'Office Municipal en partenariat avec l'Etoile Cévenole, Voyages Culturels et 1001 Mémoires, a réuni environ 120 personnes. Comme l'année dernière, la jauge a été limitée en raison du contexte sanitaire.



La marche d'une trentaine de minutes a débuté dès 20h depuis le parking de Carnoulès vers la colline dominant le hameau. Une quinzaine de panneaux pédagogiques positionnés le long du chemin ont accompagné les marcheurs sur le début de la randonnée.

Dès la nuit venue, les participants ont pu bénéficier des connaissances des membres de l'Etoile Cévenole qui ont commenté les différents astres visibles ce soir-là à travers les quatre lunettes astronomiques disposées sur la plateforme. La météo clémente a permis d'apercevoir Vénus, Jupiter et ses satellites, Saturne et ses anneaux de poussières et la Grande Ourse.

Ceux qui le souhaitent ont pu choisir des livres offerts par l'Association Voyages Culturels et écouter les contes de l'Association 1001 Mémoires, accompagnés par un instrument malien, la Kora.



Après trois éditions réussies sur les hauteurs de Carnoulès, les organisateurs ont décidé de changer de lieu pour la prochaine édition. Celle-ci se tiendra au "Refuge aux Etoiles", au-dessus du hameau de la Vigne ; le principe de la mini-randonnée avant l'arrivée sur site sera maintenu.

Deux nouveaux visages au service de la Commune



Au vu du retard pris sur certains chantiers en raison de la crise sanitaire, **Laurent Quintana** a rejoint l'équipe des agents municipaux comme renfort. Ayant participé l'année dernière au chantier FAIRE sur la réfection de la calade de la Fabrègue, il était déjà familier de la

commune et a su facilement intégrer l'équipe cette année.

Le 20 juin dernier, une tempête s'est abattue sur notre commune, provoquant de nombreux dégâts dont la chute de nombreux arbres sur la voirie. C'est lors d'une intervention

pour dégager des arbres que notre agent technique, Dorian Gras, a été victime d'un accident.

Pour pallier son absence temporaire, **Charlotte Balvet**, habitante de la commune, a été recrutée pour quelques mois ; elle a débuté mi-juillet.



Comité de Suivi et d'Information (CSI)

Cela faisait plus de deux ans que le CSI ne s'était pas réuni. Mardi 21 septembre, une réunion s'est tenue au Foyer municipal sur invitation du Sous-préfet du Gard, M. Jean Rampon. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont des représentants de la DDTM, de la DREAL, de GEODERIS, de l'ADEME, de l'EPTB Gardon et de l'ARS ainsi que des représentants d'associations locales, l'ACCA, l'ADPVA et l'Aigrefeuille.

Cette réunion a permis de faire le point sur l'état de l'ancien site minier de la commune. Une étude sanitaire et environnementale (ESE) a été présentée par GEODERIS, l'ADEME et la DREAL. Toutes les investigations et les travaux réalisés depuis 2014 jusqu'à ce jour ont été exposés. Il s'agit d'études et de programmes de recherches portant sur des méthodes de dépollution des sols et de drainage des eaux acides.

Tous les documents relatifs au suivi du site minier de la commune sont disponibles sur le site internet de la préfecture du Gard : Accueil > Publications > Environnement > Risques miniers > Ancien site minier et industriel de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille > Réunions du Comité de Suivi et d'Information (CSI) > CSI du 21 septembre 2021

Le Maire a interpellé le Sous-préfet et les représentants des services de l'état quant à la nécessité de faire un point rapidement sur la mise en œuvre de différents aménagements suggérés (panneaux, grillage sur secteurs à risques, ...) et sur la réalisation des préconisations sanitaires demandées aux particuliers qui peuvent représenter des coûts financiers importants (remplacement de terre dans les jardins d'agrément notamment). Le Sous-préfet s'est engagé à une nouvelle rencontre permettant d'étudier ces éléments.

REUNION FORESTIERE PUBLIQUE
DÉDIÉE AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
Un programme d'aides local en faveur de la gestion de vos forêts

Intervenants :

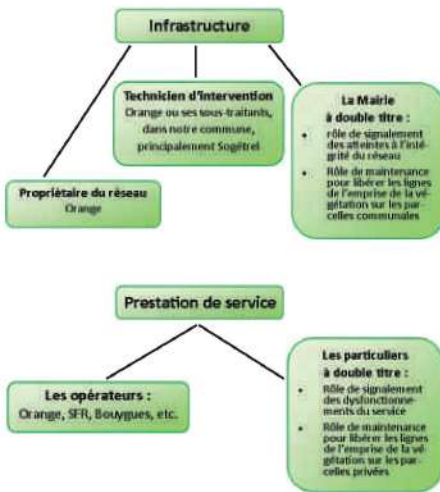
- Ales Agglomération :**
Présentation de programmes locaux d'aides aux forêts forestiers.
Bénéficiaires éligibles : Propriétaires forestiers privés, leurs associations, leurs groupements et structures de regroupement.
- Intervenant des Propriétaires du Gard :**
Accompagnement des propriétaires forestiers privés. Fait bénéficier à ses adhérents : études techniques, conseil de gestion forestière, assurances (responsabilité civile, incendie, tempête).
- Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de l'AR :**
Présentation des paiements forestiers de base, Mécanisme d'appel de conseil, formations, ateliers aux propriétaires forestiers et à leurs associations de regroupement.

Foyer rural
Saint-Sébastien d'Aigrefeuille
27 Octobre 19h

Restez en ligne...

Il est nécessaire de revenir sur le second grain, de mécontentement cette fois, qui a traversé notre commune en suivant le même chemin que la tempête du 20 juin, responsable de la panne des réseaux de télécommunications.

Les acteurs de la communication sont multiples autour de deux axes : l'infrastructure et la prestation de service.



Dans le cas de la tempête du 20 juin, si le délai de reconnexion a été étiré au-delà des limites du supportable pour certains particuliers, ce n'est pas parce que la mairie a délaissé le sujet mais du fait des défauts du système de remontées et de traitement des informations au niveau d'Orange, par rapport à ses sous-traitants et vis-à-vis des autres opérateurs.

Pour tirer des enseignements de cette expérience et tenter de limiter les conséquences pour les administrés en cas de nouvel évènement climatique, **la mairie a rencontré directement l'entreprise Sogétrel avec l'accord d'Orange le 19 août dernier.**

Des avancées ont été réalisées :

1- La mairie dispose d'un contact direct privilégié chez Sogétrel qui permettra, uniquement en cas d'urgence, de faire prendre en compte les problématiques collectives au niveau du réseau et éviter ainsi qu'un faisceau d'informations se perde dans les méandres du système Orange.

2- Saint Sébastien d'Aigrefeuille est maintenant identifiée comme une commune vigie de Sogétrel : les agents communaux vont régulièrement recenser les points de signalement à transmettre afin de permettre la programmation d'interventions correctives et préventives au niveau de l'infrastructure.

3- Sogétrel s'est déclarée à l'écoute des remontées terrain. Une fiche de signalement va

être proposée à la population pour faire remonter à la mairie les problèmes techniques récurrents uniquement liés à l'infrastructure. Cette fiche sera mise en ligne sur le site de la mairie courant octobre et disponible au secrétariat.

4- Sur les parcelles communales, la mairie va dégager les lignes encombrées par la végétation. Les propriétaires des parcelles privées sur lesquelles passe le réseau, se doivent d'en faire de même. Les parcelles concernées vont être recensées et les propriétaires contactés afin de s'accorder sur les moyens et le calendrier à mettre en œuvre et éviter à l'avenir la déprogrammation des opérations de maintenance par Orange à cause d'un encombrement végétal.

Ces avancées sont pérennes et vont au-delà du déploiement en cours de la fibre qui améliorera le signal mais ne sécurisera en rien le réseau puisque ce dernier restera aérien.

Nous espérons ainsi, et avec votre concours, contribuer à la qualité du service pour le bénéfice de tous sur la commune.



Formation au secourisme



Notre commune rurale, composée de multiples hameaux disséminés sur un vaste territoire, est de ce fait située loin des centres de secours (caserne de pompiers, centre hospitalier, etc.). Aujourd'hui, il est reconnu que les premières minutes sont déterminantes en cas d'urgence vitale (arrêt cardiaque, hémorragie, étouffement, ...), et que les gestes de premiers secours pratiqués le plus tôt possible permettent d'augmenter le taux de survie. C'est pour ces raisons qu'il est essentiel de former un maximum d'Agrifoliens à ces gestes.

Une formation de secourisme va donc être proposée aux habitants de la commune. Il s'agit de la formation Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1). Celle-ci sera délivrée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Gard (UDSP30). Elle durera une journée et concernera 10 participants maximum par session.

Le coût de la formation est de 60€. La Mairie se propose de prendre en charge les deux tiers du coût de cette formation. En contrepartie, chaque participant devra s'engager à inscrire ses coordonnées sur une liste qui ne sera diffusée qu'auprès des habitants de son hameau. Ainsi, en cas d'urgence, la personne ressource pourra être contactée et agir pour prodiguer des soins de premiers secours. Nous incitons également les personnes ayant déjà suivi cette formation à s'inscrire sur cette liste.

La date de la première session de formation qui aura lieu cet hiver vous sera communiquée prochainement. Vous pouvez déjà appeler la mairie pour vous inscrire sur la liste des personnes intéressées.

Poteaux incendie



Le suivi de l'état des poteaux incendie s'effectue annuellement (une année par les Pompiers, une année par la mairie) et est enregistré sur l'application Hydroweb du SDIS30. Ainsi, lorsqu'une baisse de débit est constatée, un diagnostic est réalisé sur place pour en déterminer la cause et, le cas échéant, engager des travaux sur les poteaux concernés. C'est lors d'un contrôle de maintenance qu'il est apparu nécessaire de réaliser **des travaux sur deux poteaux incendie** (Hangar des mines et Carnoulès) et **d'en remplacer un intégralement** (sur la DN80 avant le hameau du Mas Icard). Ce chantier a été réalisé par Véolia pour un montant total de 3330€.

Un nouvel outil



Atmo Occitanie est l'Observatoire agréé pour **assurer la surveillance de la qualité de l'air** sur le territoire de la région Occitanie.

Cet organisme propose une information mise à jour quotidiennement

ainsi que des prévisions actualisées sur le suivi de la pollution de l'air.

Vous pouvez y accéder via le site de la Mairie : [Votre commune au quotidien > Environnement & cadre de vie > Information pollution de l'air](https://www.saint-sebastien-d-aigrefeuille.fr/your-commune-at-quotidian-environnement-cadre-de-vie-information-pollution-de-l-air) ou bien directement sur : <https://atmo-occitanie.org>.

Parking du Ranc

Le nouveau parking du hameau du Ranc est en cours d'achèvement. Il ne manque plus que le marquage au sol.



Réunion Publique URBANISME

Dans le cadre d'une concertation préalable à la révision éventuelle du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité vous convie à une réunion publique

Jeudi 21 Octobre

à 19h00

au Foyer municipal

en présence de M.Clauzon, consultant en aménagement du territoire.



La rénovation de la bibliothèque est lancée !

Les travaux d'un montant total de 12874,80€ TTC (isolation intérieure, remplacement des huisseries et peinture) vont débuter fin octobre pour une durée d'environ un mois, avec une **réouverture prévue courant décembre. La bibliothèque fermera ses portes à partir du 18 octobre** pour préparer le déménagement des livres et du mobilier et céder ensuite la place aux artisans.

Une fois les travaux terminés, la bibliothèque sera réaménagée avec du mobilier neuf, pour un montant total de 3718,54€ TTC. Celle-ci étant un lieu de rencontre et de convivialité, il semblait essentiel de repenser sa configuration en y intégrant tables, chaises et fauteuils adaptés pour vous permettre d'être confortablement installés et prendre ainsi le temps d'échanger entre lecteurs ou consulter des ouvrages sur place.

L'espace des enfants/ados bénéficiera aussi largement de ce réaménagement puisqu'il sera pourvu de nouvelles assises répondant aux normes d'hygiène et de sécurité requises pour un lieu ouvert au public : coussins, poufs poires, cubes en mousse, tapis.



Dessiné par Marie-Laure Labarthe, Architecte d'Intérieur, Manutan Collectivités

Il était d'autant plus important d'apporter un soin particulier à l'agencement de cet espace-là que le partenariat avec l'école primaire de la commune est renouvelé cette année et implique la fréquentation régulière de la bibliothèque. La réflexion sur le réaménagement de la bibliothèque a été menée avec le concours de Mme Valérie Prohin-Houdebine de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) qui nous a fait bénéficier de son expertise en nous conseillant sur la conception de ce projet et en nous guidant sur le choix du mobilier. Son aide a été extrêmement précieuse et

nous l'en remercions.

Une fois la restructuration de la bibliothèque terminée, les nouveaux ouvrages jeunesse obtenus en mai 2021 grâce à une subvention allouée par la DLL pourront enfin prendre place dans les rayonnages. Une partie du financement du mobilier devrait être prise en charge par la DLL par l'octroi d'une nouvelle subvention.



Groupe des CE2/CM1

Groupe des CM2

Saison culturelle 2021/2022

Une saison qui s'annonce prometteuse !

Pour l'ouverture de la saison culturelle, la commune et l'Office municipal ont accueilli le 25 septembre **Geoffrey Rouge-Carrassat**, un jeune comédien en pleine ascension, pour l'une de ses créations, Conseil de classe.



Seul en scène, avec pour unique décor quatre bureaux et huit chaises (prêtés par le collège Bellevue d'Alès dont nous remercions la directrice), il imagine ce qu'on ne risque jamais de dire à des élèves, et la classe devient alors un chapiteau de cirque dont il est le dompteur. Les élèves ne sont pas là physiquement, mais leur présence, par la puissance d'écriture et de jeu du comédien, est quelque peu troublante. Avec beaucoup de rythme et de contrastes, nous passons du drame à la dérision, de moments déchirants à des éclats de rire. Sans complaisance et sans détour, Geoffrey Rouge-Carrassat nous a fait partager avec intelligence, finesse, une sensibilité à fleur de peau et un humour cinglant les doutes et questionnements d'un professeur face à des élèves dégageant des personnalités et des problématiques déroutantes et éprouvantes. C'est à la suite d'une résidence en collège que le jeune comédien a puisé l'inspiration pour son écriture taillée dans le vif. Et c'est un public nombreux et subjugué auquel il a

fait face, dont il a beaucoup apprécié la qualité d'écoute.

Le prochain spectacle aura lieu **le 23 octobre à la Salle du Temple** (enfin !). **"Impromptu"**, composé de deux chanteuses et d'un chanteur lyriques, accompagnés d'un pianiste, nous entraineront dans un tourbillon de chansons de cabaret des années 20, les années folles.

Alors à vos agendas !



Bilan des expositions de l'été

L'association Arts Présents proposait cet été 2021 sa 4ème saison d'expositions.

Cette année, comme précédemment, les artistes se sont succédés tous les 15 jours avec vernissage un vendredi sur deux. La proposition artistique de cette saison couvrait un maximum d'expressions : la photographie, la sculpture en marbre, bronze, céramique, la peinture abstraite et figurative, la photographie, le dessin ...

Nous avons donc reçu pas moins de 19 artistes venant de toute la France : Patricia Denimal, Bernard Ferrière, Dominique Busk-Bonnecarrère, Arlette Maes, Caroline Secq, Claude Corbier, Gérald Kapski, Delphine Dardare, Sylvie Martin, Giovanni Perugini, Selin Le Bagousse, Anne de Crecy, Henri Beau, Michèle Suquet, Dorji Sunang, Françoise Langlois, Corinne Mariotte, Hélène Courset et Marta Santos ont chacun investi la Salle du Temple avec talents et créé des ambiances chaque fois différentes et étonnantes. La qualité des expositions a encore ravi les nombreux visiteurs qui sont toujours émerveillés par la beauté du lieu et des œuvres.

Nous avons permis de faire découvrir des artistes étonnantes comme Caroline Secq, qui crée des tableaux à partir d'objets récupérés sur les plages ou Marta Santos et ses sculptures de jambes à l'envers.

La démarche d'Arts Présents est de permettre aux artistes d'exposer dans un lieu d'exception. Nous privilégions, lors de la sélection des artistes en février/mars, les dossiers des artistes locaux, mais nous ne fermons jamais les portes aux artistes qui viennent de loin. Nous recevons en moyenne une trentaine de dossiers par an. Nous (le comité de sélection) souhaitons avant tout proposer

au public une grande diversité de création, mais avec des critères d'exigences quant à la qualité des œuvres proposées.

Nous espérons proposer en 2022, une nouvelle sélection qui étonnera une nouvelle fois les amateurs d'art. Et nous espérons également que de nouveaux bénévoles et adhérents (Habitants de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille), nous rejoindront pour faire vivre l'association et surtout pour apporter un regard nouveau à notre activité.

Rendez-vous l'année prochaine.



La mairie et l'école

Quelques années après leur avoir enlevé leurs prérogatives et incorporé leur personnel dédié, Alès Agglomération a pris la décision de rétrocéder aux communes ce que l'on appelle la "compétence École", avec effet au 1er janvier 2022. Cette compétence École ne doit pas bien sûr s'entendre au sens pédagogique qui reste du ressort exclusif du Ministère de l'Éducation Nationale. Cela signifie que les communes doivent se réappropriier la gestion directe de tout ce qui concerne l'environnement dit péri et parascolaire : bâtiment (fonctionnement et investissement), cantine, transport (ramassage et sorties), approvisionnement aussi divers que variés (livres

et fournitures mais aussi produits d'entretien, ...) soit tout sauf la gestion du personnel dédié qui reste sous contrat avec l'Agglomération mais dont les coûts seront refacturés à la mairie. Pour l'équipe municipale, cette décision est une bonne chose : elle a à la fois l'appétence et la compétence pour gérer une situation dont les coûts lui étaient auparavant de toute façon refacturés sans qu'elle puisse participer aux décisions de gestion. Cela représente néanmoins un travail important dans l'immédiat : les conditions exactes du transfert de compétence ne sont encore pas arrêtées et il faut reconstruire une convention qui

nous permettra d'assumer cette compétence au sein du RPI que notre commune forme avec Générargues et Mialet. Et le calendrier est vraiment serré puisque tout devra être prêt pour le 1er janvier prochain. A cette date, les élus en charge de l'école auront au moins abandonné leur rôle d'intermédiaire avec l'Agglo au sein du conseil d'école pour celui de représentants responsables vis-à-vis des parents administrés avec en ligne de mire le bien-être des enfants accueillis dans notre école communale.

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu jeudi 2 septembre à 8h30 à l'école Maurice Privat.

Cette année, Mme Yseult Gouédard, sa Directrice, accueille 24 élèves répartis sur 3 niveaux : 4 élèves de CE2, 10 de CM1 et 10 de CM2.



Ils ont pu découvrir une cour d'école entièrement rénovée et nouvellement arborée. Depuis le printemps, le gazon a poussé ainsi que les bambous utilisés pour délimiter un espace zen circulaire pensé par l'enseignante pour le bénéfice des enfants.

Des plantations sont venues agrémenter l'espace extérieur, des murets ont été restaurés ainsi qu'un escalier pourvu de marches en bois pour accéder à l'espace détente.



Le revêtement et les marquages du terrain de sport ont été refaits. Il reste à parachever cette réfection avec l'ajout de bacs de plantations supplémentaires.

De nombreux projets sont envisagés dont certains en partenariat avec les écoles du RPI tels que la création d'une gazette commune. L'école travaillera également en collaboration avec celle de Mialet sur certaines thématiques : la reconnaissance des oiseaux locaux et la création de nichoirs, l'étude des chauves-souris et la réalisation d'abris spécifiques, la rédaction d'une

plaquette informative sur la faune locale. Pour ce faire, divers organismes seront sollicités tels que le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et le PNC (Parc National des Cévennes).



Des activités musicales et de maraîchage sont aussi en préparation.

La fréquentation de la bibliothèque municipale, très appréciée par les élèves l'année dernière, se poursuivra cette année, à raison d'une visite par semaine chaque jeudi en demi-classe.

Vendredi 10 septembre, à l'issue d'une semaine de résidence au foyer municipal, les artistes de la Cie Drôles de zoiseaux ont présenté aux enfants Le Moule de la poule, c'est l'œuf, une œuvre de Marc Favreau, humoriste et comédien québécois.

Après 45 minutes de spectacle, une discussion s'est engagée entre les comédiens et son jeune public.

Les enfants ont ainsi pu questionner les acteurs et échanger avec eux sur leurs impressions et les émotions suscitées par cette pièce de théâtre.



Les élèves ont été séduits par l'environnement de leur nouvelle école. Le jardin zen composé de mini bambous a été particulièrement apprécié, ainsi que la découverte de la salle informatique, de la table de ping-pong et de la ruche dans la cour de l'école.

Merci à **Sheyna, Lilie, Tim, Emin, Mathilde, Mathieu, Lino, Ysalie, Léa, Daniela, Lyson, Tessa, Lou-Ann et Nino** pour leur description détaillée. Les articles que rédigeront les élèves sur les différents projets à venir seront mis en ligne sur le site de la Mairie tout au long de l'année.



La cantine en ligne

Chaque mois, les menus de la cantine scolaire sont consultables sur le site internet de la Mairie.

VIE ASSOCIATIVE

La rentrée de la Santoline

La Santoline, club de gym détente mixte destiné à tout public propose un cours animé par Anne Marie Carrasco tous les mardis de 19H00 à 20H00 au foyer de St Sébastien.

Le groupe est constitué d'une douzaine de personnes environ, ce qui permet de se connaître et, outre la pratique de la gymnastique, nous cultivons la bonne humeur ainsi que l'humour.

La saison est ponctuée de moments de convivialité au cours desquels nous avons l'occasion de partager les talents culinaires de chaque adhérent-e. Les cours s'arrêtent à chaque période de vacances scolaires (Toussaint-Noël-printemps et bien sûr l'été). Cette année, les cours ont repris le mardi 14 septembre, les personnes intéressées ont dû fournir un passe sanitaire et la pratique de la gym s'effectue dans le respect des gestes barrières. Un certificat médical est exigé. Possibilité d'essayer à l'occasion d'un ou deux cours gratuits avant engagement.

Tarif de la cotisation annuelle : 80€ avec possibilité d'étalement de paiement (en 2 chèques)

Pour tout renseignement si vous souhaitez nous rejoindre : Dominique 04 66 61 62 59 - Régine 04 66 61 64 05



Les membres du club couture à l'ouvrage



Le club de couture du « Dé à coudre » se réunit le jeudi de 14h à 18h en salle du Conseil à la Mairie. C'est l'occasion d'échanger un savoir-faire dans la confection, la customisation, la décoration, le tricot, ...

Nous serions ravies de vous recevoir pour faire « chauffer » ensemble les machines à coudre, papoter et goûter.

Nous proposons également de réaliser des petits travaux de couture pour tous les habitants de la commune qui en auraient besoin (pose de fermeture éclair, ourlets, boutons, etc.) contre une faible rémunération, toujours reversée au CCAS. Les membres du Dé à coudre vont mettre les bouchées doubles pour confectionner des ouvrages qui seront proposés à la vente lors du marché de Noël qui aura lieu le 27 novembre 2021 au profit du centre communal d'action sociale. Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre.

Contacts : Marylène : 06 17 80 35 18 - Myriam : 06 63 56 19 52 - Marie-Paule : 06 83 41 04 59

Du 2 au 13 novembre à Glasgow, les chefs d'Etat décideront pour nous de l'avenir climatique

L'urgence climatique sera sur le devant de la scène médiatique début novembre pendant la COP 26 à Glasgow. Depuis plusieurs dizaines d'années, des responsables politiques s'en inquiètent, mais cela reste des paroles. L'exemple récent de la Convention Citoyenne pour le Climat en est une bonne illustration: seulement 3 mesures ont été retenues dans la loi climat et résilience du 20 juillet 2021. Fin juillet, des scientifiques de premier plan s'inquiétaient de l'imminence possible de certains "points de rupture" climatiques et appelaient à la déclaration d'une urgence climatique mondiale.(1)

Une nouvelle enquête scientifique mondiale rendue publique mi-septembre témoigne de la détresse psychologique de nombreux jeunes face au changement climatique et à l'inaction des gouvernements.(2)

Le 6e rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a une fois de plus sonné l'alarme climatique en insistant sur l'irréversibilité du réchauffement et son ampleur. Toutes les régions seront touchées, les conséquences seront irréversibles. L'avenir de notre climat dépend de l'évolution de nos émissions. Il est indispensable que les responsables politiques de tous les pays prennent les mesures nécessaires. A nous, citoyennes et citoyens, de l'exiger auprès d'eux et de s'appliquer à nous-mêmes et à nos proches, ami.es, voisin.es, des limitations drastiques : pour se nourrir, se fournir auprès d'agriculteurs locaux, isoler nos logements, limiter nos déplacements en voiture individuelle, réduire nos consommations (en particulier de produits qui viennent souvent de l'autre bout du monde), utiliser de l'énergie renouvelable, ...

(1) <https://academic.oup.com/bioscience/article/71/9/894/6325731> - (2) https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3918955

Jacqueline Balvet - contact : ales-cevennes@attac.org

Marché de Noël du 27 Novembre 2021

Notre Marché de Noël du 12 Décembre 2020, organisé comme les années précédentes sur la Place de la Mairie de notre commune, avait accueilli plus de 250 personnes. La grande majorité des exposants avait exprimé sa satisfaction à la suite de cet événement et se disait ravie à l'idée de revenir à Saint-Sébastien les années suivantes. Cette année, notre Marché de Noël aura de nouveau lieu, toujours sur la Place de la Mairie, le Samedi 27 Novembre 2021 de 9 H à 16 Heures. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir nos exposants, produits locaux et artisanaux (vins, bières locales, confitures, châtaignes en bocaux, crème de marron, chocolats, miels, charcuterie et fromages, fruits et légumes, parfums, bijoux). Les couturières du DÉ À COUDRE exposeront leurs œuvres, le produit de cette vente étant au profit du CCAS de Saint-Sébastien-

d'Aigrefeuille. Une séance de dédicace de ses quatre romans sera tenue par Dominique BERNARD.



Nous aurons un vide-grenier notamment pour des jouets de Noël. Vous trouverez au point multiservices situé sur la Place de la Mairie une petite restauration proposée par le SAINT-SEB : petit-déjeuner, couscous le midi (sur réservation), boissons toute la journée (café, chocolat et vin chauds). Le CCAS, vous proposera crêpes, gaufres et gâteaux, au profit de ses œuvres. Amous Solidarité nous présentera ses activités, notamment pour le Téléthon 2021. Nous espérons que vous viendrez nombreux.

Nous respecterons les règles sanitaires en vigueur et demanderons la présentation d'un passe sanitaire.

Pour plus de renseignements contacter par SMS : 06.83.41.04.59 ou 06.42.65.12.

Bernard Leplat, Office Municipal

AMOUS SOLIDARITE et le TELETHON 2021



Le 15/9/2021, l'Association Amous Solidarité s'est réunie pour son Assemblée Générale Ordinaire et cela a été l'occasion d'élire le Conseil d'Administration et le Bureau d'Amous Solidarité, en les personnes de : Marie-Paule Leplat-Coquelet, Présidente, Guita Bargy, Vice-Présidente, Marie-Jo Albrecht, Secrétaire, René Albrecht, Secrétaire-Adjoint, Christophe Vieljus, Trésorier, Zabeth Girard, Trésorière-Adjointe, ainsi que les membres du Conseil d'Administration : Freddy Jalaguier, Corinne Ciavaldini et Dominique Bernard.

Au-delà des obligations statutaires afférentes à la tenue d'une AG, soit le bilan des activités de l'année écoulée (Téléthon 2020) et le bilan financier, les membres présents ont réfléchi sur les actions à mettre en place pour l'année à venir (Téléthon 2021) : Les grandes lignes ont été tracées pour le week-end des 3, 4 et 5 décembre 2021, à savoir la tenue de deux concerts : L'un au Foyer de Gènerargues le Samedi 4 Décembre en fin d'après-midi, animé par le groupe vocal SPIRALE et le pianiste David VINCENT. Le second au Foyer de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Dimanche après-midi 5 Décembre, avec la chorale L'ACCROCHE CHEUR DE NÎMES. Les joueurs de la Boule Cévenole, les marcheurs de l'ACNA apporteront leur contribution, ainsi que l'ADPVA (tombola), le Dé à Coudre (artisanat), les Bibliothèques de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille et de Gènerargues. Amous Solidarité sera présent au Marché de Noël de Saint-Sébastien, le 27 novembre et sur les Marchés de Gènerargues les 3 et 10 décembre. Tout cela dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Marie-Paul Leplat-Coquelet, Amous Solidarité

AGENDA

Cet agenda est donné sous réserve des consignes sanitaires qui peuvent évoluer et entraîner l'annulation de certains événements.

Judi 21 octobre : Réunion publique Urbanisme au Foyer communal à 19h00.

Judi 21 octobre : Cours de danse en ligne avec Rita, danse de groupe style madison, organisé par le Saint-Seb, de 19h à 20h au PMS.

Samedi 23 octobre : Concert Impromptu à la Salle du Temple à 20h30.



Mercredi 27 octobre : Réunion publique sur les aides forestières au Foyer communal à 19h00.

Samedi 30 octobre : Soirée Halloween avec Rico et Christine, organisé par le Saint-Seb, venir costumé et/ou grimé ! Concours de lanternes de potiron. Musique à faire peur... de 19h30 à 23h au PMS.

Judi 11 novembre : Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, place de la Mairie à 11h30.

Samedi 13 novembre : Loto de l'ACCA au foyer municipal à 20h.

Samedi 20 novembre : Concert Paris Gadjo Club à la Salle du Temple à 20h30.



Samedi 27 novembre : Marché de Noël organisé par l'Office Municipal sur la place de la Mairie de 8h à 16h.

Samedi 4 décembre : Noël du CCAS au Foyer communal ; repas des aînés, après-midi récréative pour les enfants.

Samedi 11 décembre : Concert de Monique Hutter et Philippe Rosengoltz, Barbara ... à la Salle du Temple à 20h30.

ETAT CIVIL



Naissances :

24 août 2021 : Mialùne, Lùmïana, Emmanuelle, Sylvie MARTINEZ HUYNH
30 août 2021 : Yuna, Maëlys BARIAU

Mariages :

28 août 2021: Karine DEBELLE et Yves HOUSPIC

Décès :

29 septembre 2021 : Jean-Claude VILLARET

Bilan des interventions sur la commune

Pour rappel, la municipalité a établi une convention de partenariat avec l'association Les Anges d'Ashley au mois de mars 2021, pour la stérilisation des chats errants. A ce jour, le bilan est le suivant :

Le Temple : un chat mâle et une femelle frappés, opérés et relâchés sur place. Deux chatons pris en charge, mis en règle et adoptés.

La Vigne : trappage d'un chat errant qui en fait appartenait à des particuliers. Le chat a été opéré et identifié, puis rendu à ses propriétaires qui ont réglé les frais vétérinaires.

Hangar des mines : un chat mâle attrapé, opéré et remis sur place.



Poème de Véronique Vaucher

Il est sacré
Le rire de l'enfant
Affront à l'absurdité du monde
Remède à toutes les mélancolies
Lorsqu'il brise le silence
Et nous fait renaître
Enfants à notre tour

Il est sacré
Le sommeil de l'enfant
A rebours des palpitations du monde
Douce marée
Dans laquelle on plonge
Sans jamais se noyer
Malgré la profondeur

Elle est sacrée
La question de l'enfant
Soif assouvie et quête d'absolu
Fondation affranchie de glaise et
d'argile
Qui l'ignore ?

Elle est sacrée
La liberté de l'enfant
Chat-Perché, Enlacé,
Jeux de mains jeux de vilains
Trois petits chats

Le panneau dit : « Jeux interdits »

Alors l'enfant se retourne et tire la langue :

« Désolé, M'sieur ! J'sais pas lire ! »

L'application **SURICATE**, développée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, vous permet de signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer sur le terrain lors de la pratique de vos activités sportives et de loisirs de nature. Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants ... tout signalement peut se faire en direct sur la version mobile du site Internet.

Randonneurs, VTTistes, promeneurs, ... n'hésitez pas à télécharger l'application sur Google Play ou sur l'Apple Store.



La saison de chasse a débuté le dernier dimanche d'août et se poursuivra jusqu'à fin février. Les battues auront lieu les jours

suivants :

Mercredi

Dimanche

Jours fériés



Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : Tous les jeudis de 14h à 18h Salle du conseil à la Mairie
Gymnastique douce Siel Bleu : Tous les jeudis de 11h à 12h en alternance au Foyer et à Générargues

Gymnastique la Santoline : le mardi de 19h à 20h au Foyer (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Karaté : les lundi et jeudi de 19h30 à 21h30 au Foyer (Francis Bancel 06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale : Ouverte le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h
Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi - Mercredi - Jeudi : de 9h à 12h / Mardi : de 13h30 à 18h / Vendredi : de 13h30 à 17h

Tél : 04.66.61.70.84 - mail : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier

Conseil de rédaction :
Francis Rideau, Monique Huck, Myriam Ouali, Jean-Pierre Gysens, Dominique Bernard

Relecture :
Véronique Vaucher

Merci à Pascal Coffez pour l'illustration

Journal tiré à 300 ex.